AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0425
FR0000125684-FS0182

20 mars 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 mars 2014, la société la société FFP Invest[1] (75 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mars 2014, le seuil de 5% du capital de la société ZODIAC AEROSPACE et détenir 11 641 635 actions ZODIAC AEROSPACE représentant autant de droits de vote, soit 4,04% du capital et 3,19% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de la cession de 4 875 010 actions ZODIAC AEROSPACE suite au débouclage d'opérations de dérivés mises en place en juillet 2012 et dont l'échéance était le 14 mars 2014.

[1] Contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.
[2] Sur la base d'un capital composé de 288 151 220 actions représentant 365 348 707 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.